Partout, pour vous !

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Saguenay – 6 décembre 2011 – La Société de Transport du Saguenay tiendra une **consultation publique sur la démarche d'élaboration d'un plan de développement pour l'accessibilité universelle des personnes à mobilité réduite au réseau de transport urbain de Saguenay.** En collaboration avec les sociétés de transport de Sherbrooke et Trois-Rivières, la Société de Transport du Saguenay entreprend une démarche initiée par le Ministère des Transports du Québec en vertu de la politique ***À part entière : un véritable exercice du droit à l'égalité*** adoptée le 4 juin 2009 en complément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

En vertu de cette loi, les autorités organisatrices de transport doivent produire un plan de développement visant à assurer, dans un délai raisonnable, le transport collectif des personnes handicapées sur le territoire qu'elles desservent. Le Ministère désire soutenir les autorités organisatrices de transport appelées à rendre leur réseau régulier progressivement accessible à toutes les clientèles. L'accessibilité universelle du transport collectif s'inscrit dans la lignée des objectifs poursuivis par la Politique québécoise du transport collectif. (1)

Quarante six (46) associations représentant autant de groupes touchés par l'accessibilité au transport en commun y ont été conviés. Les rencontres de consultation se tiendront :

- **Mercredi 14 décembre en avant-midi, au Centre Price de l'arrondissement de Jonquière**
- **Mercredi 14 décembre en après-midi, au Pavillon de la Rivière du Moulin de l'arrondissement de Chicoutimi**
- **Vendredi 16 décembre en avant-midi, au bureau d'arrondissement de La Baie.**

«*La Société de Transport du Saguenay veut écouter les associations afin de mieux comprendre les difficultés qu'elles vivent quant à l'accessibilité du réseau de transport actuel. Cet exercice sera doublement utile puisque la démarche municipale en développement durable comprend aussi des enjeux de transport collectif. Les résultats*

de cette vaste consultation serviront à prioriser les actions à entreprendre » a commenté M. Jean-Eudes Simard, président de la Société de Transport du Saguenay.

« *Le principe d'accessibilité universelle des personnes à mobilité réduite au réseau de transport urbain de Saguenay ne remet pas en question la nécessité de maintenir un service de transport adapté pour les personnes admissibles. Il concerne l'intégration optimale des personnes à mobilité réduite, mais aussi des clientèles dont la mobilité est réduite de façon temporaire, les aînés et les parents avec de jeunes enfants* » a précisé M. Jacques Munger directeur général de la Société de Transport du Saguenay.

Les associations peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit jusqu'au 6 janvier 2012 ou participer aux rencontres lors des journées prévues à cette fin. Elles doivent faire connaître leur intention au plus tard le vendredi 9 décembre à madame Louise Malaison, conseillère en communications, relations avec le milieu et partenariat à la Société de Transport du Saguenay. Il est à noter que les lieux sélectionnés pour les consultations sont tous accessibles aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

(1) Guide pratique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement - Vers l'accessibilité universelle du transport collectif, MTQhttp://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/bpm/Guide_accessibilite_transport.pdf

-30-

Source : Louise Malaison,

Conseillère en communications, relations avec le milieu, partenariat

418-545-3683, poste 6438

lmalaison@stsaguenay.com

www.ville.saguenay.qc.ca/sts